

Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (2000)

Heft: 12: La salle du Grand Conseil de Fribourg

Artikel: Les poêles, objets utilitaires ou symbole de pouvoir

Autor: Torche-Julmy, Marie-Thérèse

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES POÈLES, OBJETS UTILITAIRES OU SYMBOLE DE POUVOIR

MARIE-THÉRÈSE TORCHE-JULMY

L'Hôtel de Ville de Fribourg possède quatre poêles monumentaux en faïence qui comptent parmi les plus beaux réalisés en Suisse dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Dès le Moyen Age et pendant toute l'époque baroque, les poêles constituaient le seul moyen de chauffage réellement efficace, grâce à leur système d'accumulation de chaleur dissimulé par une architecture et un décor s'adaptant aux modes les plus diverses. Ils étaient un des éléments importants de l'aménagement d'un édifice et témoignaient du niveau social et de la fortune de leur commanditaire. Aussi, les Hôtels de Ville, symbole du pouvoir, étaient-ils garnis de poêles somptueux¹.

Le chauffage par poêles a sans doute été adopté très tôt à l'Hôtel de Ville. Les actes émanés de l'Autorité en font état dès le XV^e siècle et donnent des renseignements intéressants sur les poêles installés dans les bâtiments successifs qui abriteront le Gouvernement². Les plus anciennes mentions apparaissent dans les comptes des Trésoriers dès 1403³. Elles concernent le premier Hôtel de Ville ou Maison de la Justice, situé au chevet de l'église de St-Nicolas.

Les rubriques traitant des poêles du nouvel Hôtel de Ville reconstruit sur le même emplacement sont abondantes. Certaines méritent d'être citées, car elles apportent des informations techniques inédites. En 1422, le potier Hansli Kubler réalisa le poêle de la grande salle du Conseil et le peintre Pierre Maggenberg le décora. L'intervention de ce dernier n'est pas précisée, mais il pourrait s'agir de l'application d'une peinture à cru sur les carreaux en poterie vernissée et les joints, avec raccord sur les murs d'appui et non

d'un décor peint réalisé par cuisson d'émaux et d'oxydes colorants⁴. Le fait que le fourneau soit livré par un potier de terre semble indiquer que le paiement ne concerne pas la peinture d'un poêle en métal, comme ce sera souvent le cas au XVI^e siècle, dans le troisième Hôtel de Ville⁵. En 1439, les potiers de terre Jean et Petermann Buro exécutèrent des travaux sur le fourneau de la petite salle du Conseil et Maggenberg fut chargé de le peindre. Cette mention renforce l'hypothèse d'une peinture à cru qui résiste mal à la chaleur dégagée par la céramique et que l'on doit renouveler régulièrement. En 1441, remplacement ou réparation importante du poêle de la grande salle par Jean Buro. Le potier livra des terrines⁶ et divers artisans fournirent de la terre glaise, des plaques destinées à l'intérieur du fourneau, du fil de fer pour le montage et des raclures de draps dont l'usage n'est pas précisé. Maggenberg fut à nouveau chargé en 1453 de peindre le fourneau de la petite salle de la jus-

1 FRÜH.

2 AEF, MC, CT, CE, LA. Voir également DE ZURICH 1924-1925, 41-42; STRUB, MAH FR I, 247, 256-259, 289-294; TORCHE-JULMY.

3 Sauf mention spéciale, les informations concernant le XV^e siècle sont tirées de C.-A. FONTAINE, Collection des comptes des Trésoriers de la ville de Fribourg depuis leur commencement en 1402 jusqu'en 1700 (BCUF, L 432, I-XII) et de STRUB, MAH FR I, 247.

4 G. BOURGAREL, La céramique de poêle, in: La Maison de Ville de Fribourg, Fribourg 1999, 15-18.

5 Cf. n. 10.

6 Le terme de terrine désigne une catelle dont on ne peut préciser la forme (gobelet, assiette, catelle carrée ou autre).

7 STRUB, MAH FR I, 248, n. 14 pense que le tribunal siégeait dans la plus petite des deux salles principales de l'Hôtel de Ville. Le montant du paiement étant bas, il pourrait s'agir de retouches ou de peinture partielle du fourneau.

8 AEF, CT 235, 82; CT 240, 86. DE ZURICH 1924-1925 indique que la décision de confier l'exécution des poêles au potier de Bienne était prise en 1516 déjà.

9 AEF, MC 56, 238.

10 AEF, CT 275, 28. Cf. Raoul BLANCHARD, Hans Gieng et Hans Löler, Plaque de saint Nicolas (1540), Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Fiche 1999-2; Anne-Marie FLIES, Gusseiserne Ofenplatten des 16. Jahrhunderts im Kanton Freiburg, in: FG 69 (1992), 41-104.

11 AEF, CT 344, 28.

12 Le laconisme des rubriques ne permet généralement pas de déterminer la matière des fourneaux.

13 AEF, CT 492, 46.

14 AEF, MC 273, 495.

HISTOIRE

tice⁷. En 1462, Jean et Petermann Buro firent à neuf le fourneau de la grande salle. Il faut sans doute entendre par là le démontage et le remontage complet du poêle, afin d'éviter le danger d'incendie que pourrait provoquer un jointoient défectueux. Quelques années plus tard, en 1468, Petermann Buro démontera celui de la petite salle du Conseil. Un peintre non cité est chargé en 1491 de peindre en rouge le poêle de l'Hôtel de Ville et, en 1511, le peintre Alexandre peignit trois fourneaux du même édifice. On ne peut estimer qu'il s'agit ici de poêles en céramique. Mais cela n'est pas exclu, car les interventions de potiers de terre à l'Hôtel de Ville sont fréquentes à cette époque.

Lors de l'aménagement de l'Hôtel de Ville actuel, un potier de Bienne, nommé Michel, fut chargé de l'exécution de deux nouveaux fourneaux à installer dans les salles des deux Conseils. Il devrait s'agir d'objets en céramique, puisqu'ils sont fournis par un potier de terre, désigné comme «Haffner»⁸. Par contre, en 1539, Hans Löler, de Kandern près de Lörrach, installa un fourneau en fer dans la petite salle du Conseil⁹. En 1540, on choisit pour la grande salle du Conseil un autre poêle en fer fabriqué par le même artisan sur un modèle du sculpteur Hans Gieng et dont la très belle plaque représentant saint Nicolas évêque de Myre est conservée au Musée d'art et d'histoire de Fribourg¹⁰. Ces deux poêles en fer furent réparés en 1574 par le serrurier Hannsen Engelstetter¹¹. Les travaux de démontage et d'entretien se poursuivent tout au long du XVII^e siècle¹². En 1696, un paiement est effectué pour des plaques de fer du nouveau poêle de la salle du Conseil. Les plaques pesant 1392 livres étaient sans doute destinées à un fourneau en métal. Il pourrait s'agir du remplacement d'un de ceux qui furent installés en 1539-1540¹³.

Le potier Aufderburg fut chargé en 1722 de démonter le poêle de la chambre du Conseil. Si celui-ci s'avérait non réparable et remontable, des plaques de fer destinées à un nouveau poêle devraient être commandées en Bourgogne¹⁴. En 1750, Humbert Bardy, qui doit quatre cens à la Grande Confrérie du Saint-Esprit, demanda qu'on lui confiât l'exécution des poêles qu'il était prévu d'installer à l'Hôtel de Ville. La somme due pourrait ainsi lui être avancée. Le trésorier et l'édile eurent mission de contrôler les poêles¹⁵. Cette démarche ne semble pas avoir eu de suite, car c'est Valentin Bulla qui fut chargé en 1751 de l'exécution de deux poêles



Fig. 33 André Nuoffer, Poêle de gauche de la salle du Grand Conseil, faïence, 1776, 360 x 128 x 192 cm. – Couronnement aux armes de Fribourg, du trésorier et de l'un des avoyers.

de la grande salle du Conseil¹⁶. En 1758 et 1759, le sculpteur Tschupphauser reçut un paiement pour des travaux exécutés au socle en pierre et à la plaque de fond du poêle de la salle du Conseil, sans doute un des deux fournis par Bulla en 1751¹⁷. La même année, Gottfried Locher réalisa un travail non précisé sur le poêle de l'Hôtel de Ville¹⁸. Bardy, dont la situation financière était difficile puisqu'il dut vendre sa maison, obtint quelques mandats en 1764 seulement¹⁹.

Le 24 janvier 1775, le Gouvernement décida, sur proposition du trésorier, de constituer une commission chargée de planifier des réparations aux salles du Conseil et d'améliorer les sièges et les bancs²⁰. La décision d'exécuter des travaux fut prise le 16 mai suivant²¹. Le chantier a débuté très rapidement car des briques en terre réfractaire destinées à refaire les cheminées des nouveaux poêles furent payées en octobre 1775 déjà²². Le 18 décembre suivant, 150 écus furent

15 AEF, MC 301, 57.

16 AEF, CT 542, 60; 543, 100, 136; MC 303, 32.

17 AEF, CT 543, 100, 135.

18 AEF, CT 543, 135v.

19 AEF, CT 544, 181v.

20 AEF, MC 326, 48.

21 AEF, MC 326, 295.

22 AEF, Baumeister Rechnung, 1.5.1775-1.5.1776, 25.

23 AEF, Divers comptes 3-11, Dossier 3 (18.12.1775).

24 AEF, MC 327, 453.

25 Cf. n. 23.

26 AEF, CT 547, 52v.

27 AEF, CT 547, 80.

28 Cf. ci-dessous p. 36.

versés au maître potier Andrey (André Nuoffer) pour un travail non désigné, peut-être le montage des cheminées mentionnées ci-dessus²³. Le 31 juillet 1776, le trésorier fut chargé de commander deux poêles pour la Chancellerie et deux pour l'Hôtel de Ville, sans préciser le lieu²⁴. Le 15 septembre 1776, Nuoffer reçut un paiement pour les deux fourneaux des Deux-Cents²⁵. Le 19 mars 1777, nouveau versement pour les mêmes poêles de la grande salle du Conseil²⁶. Un paiement du 27 septembre suivant concernait les deux poêles de l'Hôtel de Ville et celui du 20 octobre 1777 portait sur ces mêmes objets et sur les deux poêles de la Chancellerie²⁷. Dès les grands travaux de 1775, seuls les poêles de la grande salle du Conseil sont désignés dans les archives. Ceux de la salle du Petit Conseil ne le sont pas nommément. Aussi est-il difficile de déterminer lesquels sont concernés par les commandes puis les nombreux paiements effectués à la manufacture Nuoffer.

Les deux poêles de la salle du Grand Conseil témoignent par leur architecture raffinée de la maîtrise technique de la manufacture Nuoffer. Le galbe de la façade du corps et le double galbe du dôme s'imbriquent habilement sous le cintre du couronnement, le tout lié par un décor néoclassique très élégant. La riche iconographie, inspirée de l'Ancien et du Nouveau Testament, est inhabituelle à Fribourg où les poêles à scènes religieuses sont rares. Seuls deux ou trois exemples de l'atelier Rudolf Stern sont recensés dans le canton, notamment au château du Bruch et au Musée Gruérien (provenant du château de Plaisance à Riaz). Le choix du programme des poêles du Grand Conseil s'explique par la destination des lieux qu'ils décorent et le message qu'ils doivent transmettre à Leurs Excellences²⁸. Ces poêles constituent,



Fig. 34 André Nuoffer, Détail du couronnement du poêle de droite de la même salle, 1776. – Sous les armes de Fribourg, celles de l'avoyer François-Romain Werro et de l'édile François-Pierre-Bernard Raemy, en pendant à celles du trésorier Joseph-Nicolas Uffleger et de l'avoyer François-Nicolas-Marie-Ignace Gady, sur l'autre poêle.

avec ceux de la salle du Petit Conseil, un ensemble de haute qualité, comparable à la production des meilleures manufactures suisses du XVIII^e siècle.

Zusammenfassung

Das Freiburger Rathaus besitzt im Gerichtssaal und im Grossratssaal, den ehemaligen Stuben des Kleinen und des Grossen Rates, vier monumentale Fayenceöfen, die zu den schönsten gehören, die im letzten Viertel des 18. Jh. in der Schweiz geschaffen worden sind. Keramiköfen sind im Freiburger Rathaus seit dem 15. Jh. nachgewiesen. Im neuen, ab 1504 errichteten Rathaus wurden 1540 zwei Öfen aus ornamen-

tal und figürlich geschmückten Gusseisenplatten montiert, welche Meister Hans Löler aus Kandern im Schwarzwald lieferte. 1776, bei der Neuaustattung des Grossratssaals, erhielt der renommierteste Hafner auf dem Platz Freiburg, der aus dem aargauischen Laufenburg gebürtige Andreas Nuoffer, den Auftrag für Neuanschaffungen, worauf er die erhaltenen Architekturöfen mit ausserordentlich reichem Dekor schuf.

HISTOIRE